

République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du mardi 17 avril 2018

Date de la convocation :
11/04/2018

*L'an deux mille dix-huit et le dix-sept avril l'assemblée régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.*

Membres en exercice :
15

Présents :
11

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian BOURRELLY, Sandra CAMPIONE, José CHARROUX, Marie-Claude CLAEYS, Stéphanie GIOVANNONI, Paul LOMBARD, Cyrille PRACHE, Michèle MOUTTE

Votants :
12

Secrétaire de séance:
Michèle MOUTTE

Excusés :

Eric ROBIN

Représentés :

Monsieur Daniel DELORY par Madame Michèle MOUTTE

Absents :

Louis BREMOND, Cathie MAZZOLINI

DE 2018 020

Objet: Vote des taxes locales 2018

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition de l'année 2017 :

- taxe d'habitation : 14.31%
- taxe foncière - bâti : 17.23%
- taxe foncière - non bâti : 50.23%

Considérant la fiscalité de la nouvelle communauté de communes, et ne souhaitant pas augmenter la pression fiscale des administrés,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

• **DÉCIDE** de reconduire les taux 2017 au titre de l'année 2018 , tels que :

- taxe d'habitation : 14.31%
- taxe foncière - bâti : 17.23%
- taxe foncière - non bâti : 50.23%

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

